



demande visas long séjour

Par **touloux**, le **03/02/2024** à **07:16**

bonjour,

je suis naturalisé Français et j'ai une fille 23 ans inscrit dans mon livret de famille Français mais présente à Madagascar avec son fils de 3 ans . puis je faire une demande de visas long séjour enfant majeur à charge de Français ? et quel motif pour demande visas de son fils ?

Par **youris**, le **03/02/2024** à **11:41**

bonjour,

il vous faudra prouver que votre fille majeure est à votre charge, actuellement, c'est à dire :

Prouver que votre enfant majeur ne dispose pas de ressources propres

Prouver que vous l'aidez financièrement et régulièrement

Prouver que vous pourrez la prendre en charge avec sa fille, financièrement à son arrivée en France, en particulier en matière de couverture maladie (assurance privée).

salutations

Par **touloux**, le **06/02/2024** à **15:25**

si je possède tous les justificatifs, quel motif je dois faire pour la demande visas long séjour de l'enfant de ma fille?

merci